

## La variété de base est-elle un système prioritairement modal ?

Le développement des formes verbales en français L2 a surtout été étudié sous l'angle de la construction d'un système aspecto-temporel, au détriment de la dimension modale (Ayoun 2013). Or, selon Bhat (1999), les études typologiques montrent que la modalité est une facette tout aussi importante d'un événement, à travers laquelle il est envisageable d'analyser les moyens aspecto-temporels. C'est ce que nous avons voulu vérifier à travers l'analyse comparée des expressions modales et aspecto-temporelles au stade la variété de base (Klein et Perdue 1997). Nous avons donc examiné et comparé les moyens d'asserter et de modaliser l'assertion dans le français L2 d'un adulte de langue première portugaise. Le corpus qui a alimenté cette étude longitudinale de cas est composé de transcriptions de discours en français L2 recueillis régulièrement sur une durée de dix-huit mois. Face aux questions rituelles que lui posent des journalistes en situation de conférence de presse, le locuteur, entraîneur sportif professionnel, commente, justifie et anticipe les performances de son équipe, d'où de nombreuses références temporelles et modales, épistémique et déontique. Celles-ci sont analysées dans le cadre du modèle de la finitude sémantique (Gretsch & Perdue 2007) selon lequel tout énoncé en langue, quel que soit son statut, premier ou second, est le résultat d'une opération assertive de liage et d'ancrage d'un contenu propositionnel (comparable au *dictum* dans la tradition classique) dans un cadre topique. Dans ce modèle, les opérations assertives modalisées exprimant, par exemple, la possibilité, nécessité, ou certitude d'occurrence d'une situation, sont réalisées, selon les stades de développement et les propriétés linguistiques des langues en contact, par différents moyens, lexicaux et grammaticaux, plus ou moins intégrés à l'énoncé.

L'analyse des moyens assertifs du corpus atteste clairement de la prééminence des expressions modales sur les expressions temporelles : alors que les moyens, lexicaux et *a fortiori* morphosyntaxiques, d'ancrer un contenu propositionnel dans un intervalle temporel sont peu développés, les moyens linguistiques d'expression de la modalité sont nombreux, et formellement et sémantiquement variés et variables. Quand bien même aucune forme de verbe modal (*pouvoir, vouloir, devoir* ou *falloir*) n'est attestée dans le corpus, les modalités épistémiques et déontiques, comme en (1) et (2), sont fréquemment exprimées, parfois avec des moyens non attestés en L1, comme en (2) et (3) :

- (1) /e/ cette /situatiõ/ **je pense** /kenepa/ /un/ bonne communication /etr/ les deux (LJ, + 6 mois)  
cette situation, je pense qu'elle est due au fait qu'il n'y a pas une bonne communication entre les deux
- (2) lyon /se/ /un/ équipe /kva/ /ʒue/ /kon/ quatre vingt dix pour cent les joueurs titulaires + nous /**nepa**/ **possib** (LJ, + 6 mois)  
lyon, c'est une équipe qui va jouer avec 90 % de joueurs titulaires + ce qui est impossible pour nous
- (3) nous **besoin** de faire minimum cinq points pour garder la cinquième place (LJ, +10 mois)  
il faut qu'on fasse au moins 5 points pour garder la 5ème place

Cette étude montre ainsi la richesse sémantique du système modal d'une variété langagière caractéristique de la variété de base et suggère d'analyser les quelques marqueurs temporels et aspectuels rencontrés à ce stade (*maintenant, toujours*) sous l'angle modal.

### Références

- Ayoun D. 2013. *The Second Language Acquisition of Tense, Aspect, Mood and Modality*. Amsterdam : John Benjamins.
- Bhat D.N.S. 1999. *The prominence of tense, aspect and mood*. John Benjamins.
- Gretsch P., Perdue C. 2007. Finiteness in first and second language acquisition. In Nikolaeva I. (Ed.) *Finiteness. Theoretical and empirical foundations*. Oxford University Press. 432-484.
- Klein W., Perdue C. 1997. The Basic Variety (or : Couldn't natural languages be much simpler?) *Second Language Research* 13:4, 301-347.